



PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

Rennes, le 18 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Election municipale partielle dans la commune d'Argentré du Plessis

Le maire de la commune d'Argentré du Plessis ayant démissionné et le conseil municipal étant incomplet, les électeurs de cette commune sont informés que des élections partielles seront organisées le dimanche 11 octobre 2015 et le dimanche 18 octobre 2015, si un second tour s'avère nécessaire, afin de renouveler l'ensemble du conseil municipal.

Les déclarations de candidatures seront déposées à la Sous-Préfecture de FOUGERES-VITRE, 9 avenue François Mitterrand – 35300 FOUGERES aux dates et horaires suivants :

Pour le premier tour :

du lundi 21 septembre 2015 au jeudi 24 septembre 2015 :

- de 9h à 12h et de 13h30 à 16h les 21, 22 et 23 septembre 2015
- de 9h à 12h et de 13h30 à 18h le 24 septembre 2015

et, le cas échéant pour le second tour :

du lundi 12 octobre au mardi 13 octobre 2015 :

- de 9h à 12h et de 13h30 à 16 h le 12 octobre 2015
- de 9h à 12h et de 13h30 à **18 h** le 13 octobre 2015